

Pro Senectute : les pages de la Fondation suisse pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

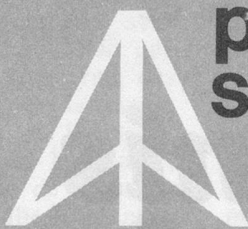
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Secrétariats cantonaux :

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
 Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
 Bienne, 18, rue Alexandre-Schöni 032/21 25 24
 Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
 Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
 Fribourg, 6, rue de l'Abbé-Bovet 037/22 41 53
 Sion, 3, rue des Tonneliers 027/2 07 41

LA FONDATION POUR LA VIEILLESSE EN 1973

Un bilan humain

Le rapport annuel de la Fondation suisse pour la Vieillesse/Pro Senectute démontre de façon impressionnante qu'en dépit des améliorations sensibles de l'AVS et des prestations complémentaires, les problèmes de la vieillesse n'ont pas pour autant été résolus. Après élimination des plus grandes misères économiques, des tâches non moins importantes continuent à se poser dans le domaine de l'aide à la vieillesse.

En 1973, Pro Senectute a aidé :

— 7000 nécessiteux, pour 2,5 millions de francs au total ;

— des milliers de personnes handicapées ou affaiblies, par le service des repas à domicile (env. 325.000 menus distribués par les services organisés par Pro Senectute ; il en existe qui sont patronnés par d'autres œuvres), ou les aides au foyer (6130 personnes, 395.000 heures) ;

— ceux qui cherchent conseil : 150 assistantes et assistants sociaux ont accordé 61.000 consultations concernant des domaines les plus divers ;
 — 856 handicapés, auxquels elle a procuré des appareils acoustiques, des prothèses, chaises roulantes, etc. ;

— les isolés : des travailleurs sociaux ont effectué 20.700 visites à domicile. On a organisé de nouvelles « chaînes téléphoniques » et clubs de midi, mis sur pied des après-midi récréatives ainsi que des excursions ;

— ceux qui aiment travailler : par l'entremise de l'« Action P », 575 retraités ont trouvé du travail. De nombreux aînés travaillent dans des ateliers patronnés par Pro Senectute ;

— ceux qui réclament de l'exercice : 45.000 gymnastes du troisième âge se retrouvent régulièrement au sein de

presque 2500 groupes. De nombreux groupes de natation et de marche ont vu le jour ;

— ceux qui aiment voyager : plus de 450 aînés ont participé aux « vacances romandes » organisées par les comités romands de Pro Senectute et accompagnées par du personnel qualifié ;

— ceux qui veulent savoir, et pour qui elle édite la revue « Zeitlupe », en allemand, tandis qu'elle collabore à la revue romande « Aînés » (35.000 abonnés pour les deux réunions). Pro Senectute possède également une bibliothèque et a organisé 54 cours de préparation à la retraite et à la vieillesse ;

— chacun, en informant le public sur les problèmes de la vieillesse par le truchement de la presse, la radio et la télévision, et en cherchant ainsi à éveiller la compréhension pour les personnes âgées.

Si Pro Senectute doit rester une œuvre privée, elle a besoin de votre don aussi. L'année passée, la collecte d'octobre a recueilli 2,5 millions de francs. Nous nous permettons d'attirer l'attention de ceux qui n'ont pas trouvé l'occasion de participer à la collecte, lors du porte à porte ou par versement postal, sur notre compte de chèques postaux national, libellé comme suit : Pro Senectute, Sonderaktionen, C.C.P. 80-1970, Zurich. 95 % de votre don ira au comité Pro Senectute de votre canton de domicile. Vous êtes en droit de déduire votre don sur la déclaration d'impôts. Merci d'avance de votre générosité !

Sur demande, le rapport annuel détaillé vous sera envoyé gratuitement par le Secrétariat central Pro Senectute, Case postale 2024, 8030 Zurich.

FRIBOURG

Matinée
au super-marché

A l'extérieur, il faisait gris et froid, mais dans le centre d'achats d'Avry, à Matran, près de l'autoroute qui vient de Fribourg, il faisait bon chaud, les lumières tamisées et la musique douce incitaient à la flânerie.

A dix heures sont arrivés de Fribourg, de Siviriez et d'ailleurs, trois autobus, amenant gratuitement personnes âgées et invalides. Pro Infirmis s'était joint





à Pro Senectute pour cette matinée d'achats. Des voitures privées, conduites par des bénévoles, arrivaient d'un peu partout.

Plus de deux cents personnes s'étaient égaillées à l'intérieur de cet ensemble commercial ultra-moderne, aux nombreuses boutiques tenant compagnie au super-marché Migros. Seules ou accompagnées de sœurs ou d'assistantes, dans une tranquillité totale, ces personnes, sans craindre la bousculade, purent à leur aise faire leurs achats. Des escaliers roulants leur permirent d'accéder au premier étage où tout le monde s'est retrouvé au restaurant self-service à l'heure du repas. Pour Fr. 3.80, on pouvait choisir une confortable assiette garnie, rôti de porc ou poulet.

Sœur Marie-Françoise Bise, responsable fribourgeoise de Pro Senectute, avait l'œil et le sourire pour tout et tous. Au début de l'après-midi, ces clients privilégiés sont repartis enchantés et de leurs achats et de cette atmosphère de détente savamment créée par les réalisateurs d'Avry et entretenue par l'amabilité de ses employés.

(Texte et photos : Y. D.)

Pro Senectute s'occupe de

nos amis les amputés

Depuis quarante-sept ans M. W.K., originaire de Bâle, vit à Genève. Il a 71 ans. Athlétique, musclé, il est — qu'il nous pardonne ! — ce qu'on appelle un bel homme. Ses cheveux sont blancs comme neige, mais il ne porte pas son âge. Et s'il lui était encore possible de s'adonner à son sport favori, l'alpinisme, il pourrait jouir de sa modeste retraite AVS sans arrière-pensée. Mais depuis bien des années, l'amour de l'alpe se réduit pour lui à des souvenirs. De chers souvenirs qu'il aime à évoquer, surtout quand il a le « bourdon ».

Il y a dix-huit ans, il fut pris dans une violente tempête au Finsteraarhorn. Il en réchappa de justesse, avec des membres gelés. On lui amputa les doigts des deux pieds, et tout alla tant bien que mal pendant dix-sept ans. L'année passée, de graves troubles circulatoires obligèrent le chirurgien à pratiquer une nouvelle amputation : celle de la jambe droite, jusqu'au genou. « La circulation du sang ne se faisait plus... » explique-t-il.

En cas de besoin...

M. K., ancien bijoutier-joaillier, porte une prothèse. Il s'y est fort bien habitué grâce à beaucoup de volonté et de courage. Si bien même qu'il faut le savoir pour y croire... M. K. ne boîtie qu'imperceptiblement. Il se déplace avec une certaine aisance ; il fait ses courses, et comme il vit seul, il prépare ses repas et soigne le petit studio qu'il habite et qu'il a meublé avec goût. Il dit : « L'adaptation a été relativement facile. Evidemment, au début, ça n'a pas toujours été drôle. Ce qui me peine le plus, ce sont les amis qui vous lâchent... parce que vous ne pouvez plus suivre comme avant. On m'invite moins... Mais j'ai tout de

même quelques fidèles qui viennent me chercher de temps à autre. Et puis, quand quelque chose ne va pas, je me confie à Mlle Roux qui sait m'écouter, me conseiller, m'aider, quel que soit le problème qui me préoccupe : prothèse, impôts, santé, etc.

» Beaucoup de choses ont changé depuis mon opération. Avant j'étais premier de cordée. La montagne était mon élément et j'y ai souvent frôlé la mort. Alors, quand le médecin m'a annoncé qu'il devait me couper la jambe, j'ai accepté avec... gratitude. Je souffrais trop. Ces troubles circulatoires, c'est comme si on avait les membres pleins de fourmis voraces. On se sent devenir fou. Le seul moyen de mettre fin au supplice, c'est l'opération. Alors j'ai dit au chirurgien : « Allez-y ! Coupez ! » En général, je garde un bon moral. Quand il flanche, je téléphone à Mlle Roux, et très vite, ça va beaucoup mieux ! »

Un cas parmi tant d'autres, dont Mlle Danièle Roux, assistante sociale de Pro Infirmis, à Genève, s'occupe avec cœur et intelligence.

La Fondation intervient

Depuis environ huit mois, Pro Infirmis et Pro Senectute unissent leurs efforts pour le bien des amputés âgés. Il est bon de rappeler qu'une consultation pour amputés existait à l'Hôpital Beau-Séjour, à Genève, depuis fort longtemps. Cet établissement dispose d'une section de rééducation pour les amputés, paraplégiques, etc., qui en sortent et regagnent leur domicile. L'assistante sociale de l'hôpital était dans l'impossibilité, faute de temps, de suivre les patients rentrés chez eux. C'est alors que Pro Infirmis fut appelé à la rescousse et accepta d'assumer cette tâche nécessaire. Pour les per-

sonnes âgées amputées ou paraplégiques, des contacts furent pris avec Pro Senectute. Et il fut décidé que Mlle Danièle Roux se chargerait, dès juin 1974, de ces cas-là pour le compte de la Fondation pour la Vieillesse. Tant que le patient est hospitalisé, c'est l'assistante sociale de Beau-Séjour qui s'en occupe. Mlle Roux n'intervient qu'à l'extérieur, quand ce patient a retrouvé son cadre familial. Elle est néanmoins présente à l'hôpital, à la consultation, à laquelle préside une équipe composée d'un médecin, d'un prothésiste, d'un ergothérapeute et d'un physiothérapeute. Cette présence est utile : elle permet à l'assistante sociale de connaître les cas, les gens, ce qui lui est précieux pour la suite des opérations, c'est-à-dire pour l'activité qu'elle est appelée à déployer aux domiciles des intéressés.

« Je suis, dit Mlle Roux, un trait d'union entre l'hôpital et la réintégration. Et je dois être disponible pour toutes les questions, tous les problèmes qui se posent à ces personnes... »

— La plupart des amputés âgés les sont-ils à la suite d'accidents ?

— La plupart le sont à la suite de troubles cardio-vasculaires qui se traduisent par une mauvaise circulation sanguine. Il y a aussi des cas de diabète : des plaies qui ne se cicatrisent pas, ou qui le font mal. Les accidents

ont surtout les jeunes pour victimes. Je ne me lasse pas de dire aux personnes âgées valides de prendre des précautions : faire de l'exercice, de la marche ; se nourrir avec bon sens, suivre éventuellement un régime approprié, et être suivi médicalement. Ce sont là d'excellents moyens de prévention.

Du plus simple au plus complexe

— Comment intervenez-vous ?

— Je n'interviens pratiquement pas médicalement. Beaucoup d'autres domaines d'action s'offrent à moi. Le fait que les gens, amputés ou non, savent qu'ils peuvent compter sur quelqu'un en cas de difficulté, est important. Cela les sécurise. Ils apprécient de faire appel à une personne qui saura se rendre disponible. C'est aussi valable pour les familles. Je cite le cas d'une fille qui, seule, s'occupe d'une maman amputée et d'un très vieux père. Elle est heureuse de savoir où s'adresser en cas de besoin. Nombreuses sont les motivations qui poussent les amputés à venir à la consultation : difficultés avec leur prothèse, moignons douloureux, plaies... Ceux-là viennent spontanément. Mais le médecin en convoque d'autres afin de savoir où, médicalement parlant, ils en sont. Moi, je vais voir les gens chez eux, pour toute sorte de motifs, du

plus simple au plus complexe. Il faut garder le contact... Je m'informe, je vois si ça va. Si ça ne va pas, je donne un conseil : par exemple d'aller voir le médecin. Entre le médecin et le patient, je suis l'intermédiaire. Je m'efforce notamment d'aider les amputés à supporter ce qu'on appelle les douleurs fantômes, ces douleurs qui tenaillent des membres n'existant plus... Souvent, les problèmes qui surgissent appartiennent à l'aménagement de l'amputé chez lui. Et je dois encourager les gens à supporter leur mal... Mlle Roux de conclure : « En améliorant un petit détail, on peut parfois obtenir de grands résultats. Avant d'occuper mon poste actuel j'étais à l'hôpital où j'ai eu beaucoup de contacts avec des personnes âgées. Ce qui est sympathique, c'est l'échange. Les aînés sont beaucoup plus conscients que les jeunes de ce qu'on fait pour eux. Ils manifestent mieux la satisfaction de bénéficier de la présence d'une personne qui s'occupe d'eux.

» Pour le moment, ce service des amputés âgés en est à la phase de démarrage. L'expérience est positive. Entre juillet et décembre, il est agréable de penser qu'il s'est passé quelque chose... Et croyez-moi : cette activité me donne beaucoup de satisfaction ! »

(Texte et photos: G. G.)

Mlle Danièle Roux : savoir se rendre disponible...

M. K. a été amputé des doigts de pied et, dix-sept ans plus tard, d'une jambe. « L'important est de s'adapter... »



Adresse de la consultation des amputés de la Fondation pour la Vieillesse : Pro Infirmis, rue Lamartine 27, 1203 Genève. Tél. (022) 45 73 30.

... Demandez l'programme!

et en attendant de le recevoir, le Secrétariat des Vacances romandes Pro Senectute vous propose ici un résumé de ce qu'il vous offre pour 1975.

Séjours de printemps :

Saint-Aygulf (Côte d'Azur) du samedi 26 avril au lundi 5 mai 1975 (8 jours) - voyage en train couchettes - Fr. 355.—

Marina Viva (Corse) du dimanche 18 mai au dimanche 1er juin 1975 (15 jours) - voyage en avion - Fr. 737.—

Majorque (Baléares) du dimanche 25 mai au dimanche 1er juin 1975 (8 jours) - voyage en avion - Fr. 555.—

Croisière (en Méditerranée) du samedi 7 juin au lundi 16 juin 1975 (10 jours) - escales à Trieste, Venise, Messine, Ajaccio, Cannes, Barcelone - Fr. 965.—

Séjours d'automne :

Cattolica (Adriatique italienne) du lundi 8 septembre au mardi 16 septembre 1975 (9 jours) - voyage en car pullmann - Fr. 380.—

Formia (Méditerranée, Italie) du dimanche 14 septembre au dimanche 28 septembre 1975 - (15 jours) - voyage en avion - Fr. 900.—

Saint-Aygulf (Côte d'Azur) du samedi 20 septembre au lundi 29 septembre 1975 (8 jours) - voyage en train couchettes - Fr. 355.—

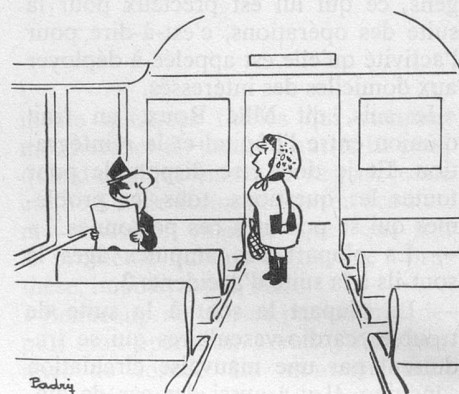
Maxima 2000 (Côte d'Azur) du samedi 20 septembre au lundi 29 septembre 1975 (8 jours) - voyage en train couchettes - Fr. 530.—

Lugano (Tessin) du lundi 13 octobre au mercredi 22 octobre 1975 - (10 jours) - Fr. 316.—

Sachez aussi que les responsables des Vacances romandes de Pro Senectute seront à votre disposition au Salon du Tourisme à Lausanne, Palais de Beau-lieu, du 1er au 9 mars, Hall 1, stand 45.

Il sera répondu à toutes vos questions et vous pourrez y voir des photos des différents centres de villégiature cités plus haut.

Pour renseignements, demandes de programme et inscriptions, rappelez-vous notre adresse : Secrétariat des Vacances romandes, rue du Maupas 49-51, 1004 Lausanne, tél. (021) 36 17 21 ou 36 17 22.



— C'est ma place! (Dessin de Padry - Cosmopress)

GENÈVE

Impôts

Grâce à l'action du « Comité pour un changement de vie des retraités » (une pétition soutenue par 8200 signatures et 900 retraités qui ont renvoyé leur bordereau d'impôts avec une lettre demandant la révision du barème), le Conseil d'Etat vient de déposer au Grand Conseil une révision de la taxation des impôts qui modifiera par conséquent la loi actuelle qui taxait des personnes ayant une petite rente AVS ou même l'aide complémentaire à l'AVS.

Prestations complémentaires pour 1975

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles rentes AVS et AI dès le 1er janvier 1975, les prestations complémentaires ont également modifié leur barème. Il faut cependant se rappeler que ces allocations cantonales complètent les rentes AVS jusqu'à un plafond qui sera pour :

Prestations complémentaires
fédérales

1 personne Fr. 7.800.—
1 couple Fr. 11.500.—

Allocations cantonales

1 personne Fr. 9.600.—
1 couple Fr. 14.400.—

Le service social de la Fondation pour la Vieillesse est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, tél. (022) 21 04 33.

Assurance-maladie

La loi cantonale qui permettait aux personnes de plus de 60 ans de s'affilier à une caisse-maladie est arrivée à échéance le 31 décembre 1974. Elle a permis à un nombre important de personnes de s'assurer. Cependant, il se peut que certaines n'aient pas été informées à temps ou pour diverses raisons n'ont pu bénéficier, dans ce délai, de cette possibilité qui leur était offerte.

La Fondation pour la Vieillesse aimerait connaître le nom des personnes qui se trouvent dans cette situation afin de pouvoir en recenser le nombre et les raisons. N'hésitez pas à nous le faire savoir soit par téléphone au No 21 04 33, soit par écrit à la Fondation pour la Vieillesse, place de la Taconnerie 3, 1204 Genève.

Fondation pour la vieillesse :
Monique Humbert,
assistante sociale responsable.

VAUD

Passage 1974-1975 entre retraités

Le service des organisations collectives de Pro Senectute-Vaud a invité les isolés de plusieurs clubs à passer les fêtes de l'an nouveau à la Maison de la Rochelle près de Vaumarcus.

Vingt personnes ont répondu à cette invitation. Un complaisant soleil hivernal a contribué à créer une ambiance gaie et détendue. Balades dans les bois, dans les vignes, travaux manuels, bonne table, soirée théâtrale et, pour terminer, réveillon dansant.

Pro Senectute remercie toutes les personnes qui ont collaboré à ces quatre jours de fête : infirmière, cuisinier, monitrices de travaux manuels, conducteurs et le groupe de JP de Bussigny. Il félicite les participants pour leurs activités artisanales, pour leur apport pratique — et chantant — aux travaux du ménage et à l'animation. En relatant cette expérience reprise du Club des aînés de Flon-Val, Pro Senectute espère que cette idée sera adoptée par de nombreux clubs pour le passage 1975-1976.

Jean Carrel, animateur.